



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 10 décembre 2021

### **COVID-19 EN DRÔME : FORTE DÉGRADATION DE LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE**

Face à la progression exponentielle de la circulation virale dans le département, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la préfecture de la Drôme appellent à la vigilance de tous : il est indispensable de maintenir les gestes barrières, même vaccinés. La vaccination complète est le moyen le plus efficace de se protéger des formes graves et des hospitalisations.

### **Une situation épidémiologique fortement dégradée et un impact de plus en plus important sur le système de santé :**

D'après les données de Santé publique France, la Drôme enregistre une forte hausse de l'incidence depuis 2 semaines. Le taux d'incidence atteint 893/100 000 habitants (du 30.11 au 6.12). La Drôme est le deuxième département le plus impacté, au niveau national, après l'Ardèche.

L'incidence augmente dans toutes les classes d'âge. Les 0-19 ans et les 30-49 ans présentent les taux d'incidence les plus élevés (>1 000).

A ce jour, 48 clusters sont en cours d'investigation par la cellule contact tracing de l'ARS (niveau 3) dont 6 à criticité élevée, touchant en majorité le milieu scolaire, péri-scolaire et professionnel.

**Au 7 décembre, 111 personnes étaient hospitalisées pour cause de Covid-19 (4 fois plus en 1 mois) dont 17 en soins critiques dans le département de la Drôme (3 fois plus en 1 mois).**

Depuis le début de l'épidémie, au total 1 104 personnes sont décédées de la Covid-19 à l'hôpital ou en établissements médico-sociaux. En moyenne, depuis mi-octobre, 1 à 2 décès sont observés chaque jour dans ces établissements du département.

Face à cette situation dégradée, le Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a demandé cette semaine à l'ensemble des établissements de santé publics et privés de la région de déclencher leurs plans blancs, à organiser de façon concertée des déprogrammations d'une partie de leur activité chirurgicale et a appelé les professionnels de santé de la ville de se mobiliser pour prendre en charge des patients nécessitant des soins non urgents et non programmés. ([Voir le communiqué de presse](#))

Pour comparaison, et au pic de la 3<sup>e</sup> vague début novembre 2020, le taux d'incidence en Drôme, était de 708 pour 100 000 habitants. 360 personnes étaient hospitalisées dont 45 en réanimation. Grâce à la vaccination, les hôpitaux sont 3 fois moins impactés dans cette 5<sup>e</sup> vague.

### **La vaccination complète est le moyen le plus efficace pour prévenir les hospitalisations et les formes graves de la Covid ; l'offre de vaccination a été renforcée en Drôme :**

Il est indispensable que les personnes éligibles au rappel vaccinal (« 3<sup>e</sup> dose ») effectuent le rappel dans les meilleurs délais, 5 mois après la dernière vaccination. La dose de rappel est ouverte aux 18 ans et plus depuis le 27 novembre.

A partir du 15 décembre, la vaccination sera ouverte aux enfants de 5 à 11 ans avec un vaccin pédiatrique Pfizer.

#### **Contact presse**

Direction cabinet & communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03



# PRÉFET DE LA DRÔME

Liberté  
Égalité  
Fraternité



- Actuellement, **10 centres de vaccination sont ouverts** ; ils ont augmenté les capacités vaccinales (élargissement des jours et horaires d'ouverture, augmentation du nombre de lignes vaccinales) Un nouveau centre de vaccination a ouvert cette semaine à Portes-lès-Valence ; il est géré par la CPTS sud Valence.
- **8 équipes mobiles** qui réalisent de nombreuses opérations « Aller-vers » ciblées sur les secteurs en sur-incidence ou présentant des taux de couverture vaccinale plus faibles. De nombreuses opérations de cette nature sont déployées depuis septembre 2021. Ces opérations ont permis de toucher un public non vacciné dans des territoires parfois plus éloignés.  
Dans cette dynamique, une dizaine d'opérations sont programmées d'ici la fin de l'année :
  - Quartier la Monnaie à Romans-sur-Isère les 11 et 18 décembre de 8h à 13h
  - Dieulefit : salle municipale le dimanche 12 décembre de 9h à 14h
  - Quartier de Châteaufort à Valence/résidence seniors les jardins d'Arcadie, les lundis 13 décembre et 20 décembre de 14h à 18h
  - Loriol-sur-Drôme : salles des fêtes les 14, 15 et 16 décembre de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
  - Opération du SDIS en direction des forces de l'ordre le 16 décembre
  - 2<sup>e</sup> opération à la salle des fêtes de Pierrelatte le 18 décembre de 13h à 18h
- **6 relais ambulatoire de vaccination** : la Maison de santé pluri-professionnelle Rose des vents à Valence, le Centre de santé Rose des Vents à Valence, la maison de santé pluri-professionnelle Valence Europe, maison de santé pluri-professionnelle du Grand serre, le centre de soins infirmier de Saint-Rambert et le centre de santé du diaconat à Valence
- Les **professionnels de santé libéraux** (pharmaciens, médecins, infirmiers, sages-femmes...) réalisent pour leur part actuellement, 35% des vaccinations.

Tous les nouveaux créneaux de rendez-vous sont disponibles sur [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## Prévention et vigilance :

L'ARS renforce son dispositif Tester-Alerter-Protéger et de lutte anti-covid avec l'appui de médiateurs portés par la Croix-Rouge et des nouvelles opérations de prévention et de dépistage seront menées.

Dans ce contexte de sur-incidence et de circulation quasi-exclusive de virus « delta » plus contagieux que le virus d'origine, vu le relâchement concernant l'application des précautions d'hygiène après presque 2 ans de pandémie, et afin de limiter au maximum la reprise de la circulation virale sur ce territoire :

**Il est indispensable de maintenir les gestes barrières, y compris lors de manifestations avec passe sanitaire et y compris pour les personnes vaccinées\* :**

- Se laver les mains très régulièrement ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter à la poubelle ;
- Ne pas se toucher le visage ;
- Respecter une distance physique d'au moins 2 mètres ;
- Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée ;
- Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

### Contact presse

Direction cabinet & communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
[ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03



## PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



\*Les gestes barrières restent nécessaires pour les personnes vaccinées. En effet, les études montrent que **le vaccin**, qui a un effet protecteur contre les formes graves de la Covid-19, **ne bloque pas totalement la circulation du virus ni sa transmission en particulier à certaines personnes** (personnes non protégées par la vaccination ou pour lesquelles la vaccination a une moindre efficacité (personnes âgées, immunodéprimées...)).

### Contact presse

Direction cabinet & communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
[ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03